Surgreffage de la vigne

OBJECTIFS

Acquerir les compétences afin d'être en capacité de realiser le surgreffage sur ses propres vignes

ENJEUX

Dans le contexte de dépérissement de la syrah, les viticulteurs sont confrontés à trouver des solutions

CONTENU

Une journée de formation avec mise en pratique. La journée se déroulera de préférence sur la parcelle d'un stagiaire

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
CIVAM bio 34

DURÉE : 1 jour(s)
DATE LIMITE : 02/04/2019

TARIFS

Adhérent	**200 €**
Non adhérent	**200 €**
Non agricole	**200 €**

Finançable par le fond de formation Vivea

Gratuit pour les stagiaires éligible au fond VIVEA

ATTESTATION

Aucune

RENSEIGNEMENTS

Céline Mendes
celine.mendes@bio34.com
CIVAM bio 34
Maison des Agriculteurs B
Mas de Saporta CS 50023
34875
LATTES
Tel. 04 67 06 23 90
N° d'organisme de formation : 91340782734

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
02/04/2019	34000 Hérault	François Chaudière, formateur, entreprise épibiote

THÈMES

Pratiques et productions agricoles

FINANCEURS

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)